

AVIFAUNE DES LANDES DE COJOUX EN ILLE-ET-VILAINE : SUIVI DE QUELQUES ESPECES NICHEUSES

Matthieu Beaufiles

Cet article fait suite à une publication dans cette même revue (Beaufiles, 2010) concernant la fauvette pitchou *Sylvia undata* sur un site appartenant aux Espaces Naturels du Conseil Général d'Ille-et-Vilaine dans les landes de Cojoux (Saint-Just/35). Il est donc recommandé de se reporter à ce précédent article pour accéder à l'historique et la description plus fine du site.

Outre les suivis de la fauvette pitchou, certaines espèces d'oiseaux ont été répertoriées dans les landes de Cojoux entre 1995 et 2009. Il s'agit donc ici de faire un bilan de ces observations et d'essayer de caractériser, très prudemment, l'évolution de certaines espèces malgré des méthodes d'étude annuelles qui ont varié au cours du temps. Outre les espèces caractéristiques des paysages de lande, les quelques autres espèces choisies l'ont été en fonction de leur valeur patrimoniale régionale comme la huppe fasciée *Upupa epops*, ou de leur faible niveau d'effectifs comme le pipit farlouse

Anthus pratensis ; des espèces typiques des milieux de fourrés comme l'hypolaïs polyglotte *Hypolais polyglotta*, ou des espèces atypiques de ce milieu comme le bruant des roseaux *Emberiza schoeniclus* ont été retenues.

En fin d'article, seront proposées :

- une discussion sur l'évolution des populations d'oiseaux à Cojoux ;
- quelques remarques sur l'avenir de ce site appartenant au Conseil Général d'Ille-et-Vilaine (choix d'entretien, évolution des milieux,...).

En septembre 2009, un incendie détruit 40 ha de lande, c'est-à-dire près du quart du site étudié jusqu'alors. Les résultats de 2010 ne sont pas inclus (sauf pour l'engoulevent d'Europe *Caprimulgus europaeus*), cet incendie ayant modifié considérablement certaines répartitions. Considérons que cet incident sera un point de départ à une nouvelle étude sur l'évolution des oiseaux sur ce site, d'ici quelques années.

DES METHODES D'ETUDES VARIEES ET NON STANDARDISEES SELON LES ANNEES

tableau 1 : liste des études menées sur les landes de Cojoux entre 1993 et 2009 (voir carte)

années	temps passé sur le terrain	type de prospection	surface prospectée (conf. variation selon espèces dans texte)	localisation de sites
1993 (Choquené, 1993)	2 fois 30 h	deux opérations concertées ⁽¹⁾ – toutes espèces	>170 ha	pas de cartographie ⁽²⁾
1995 (Beaufils, 1995)	50 h	inventaire du site du Conseil Général – toutes espèces	170 ha	cartographie ⁽³⁾
1998 (Beaufils, 1998)	25 h	inventaire sur les landes – espèces ciblées ⁽⁴⁾	100 ha *	cartographie ⁽⁴⁾
2003 (Beaufils, 2004)	25 h	inventaire sur les landes – espèces ciblées ⁽⁴⁾	100 ha *	cartographie ⁽⁴⁾
2007 (non publié)	4 h	deux visites rapides – espèces ciblées ⁽⁵⁾	100 ha *	pas de cartographie
2009 (Morel, 2010)	20 h	inventaire sur landes, zones boisées et pins – espèces ciblées ⁽⁶⁾	150 ha *	cartographie ⁽⁶⁾
2010 Morel, non publié)	20 h	inventaire sur landes, zones boisées et pins – espèces ciblées ⁽⁶⁾	150 ha *	cartographie ⁽⁶⁾

* engoulevent d'Europe et huppe fasciée : la prospection a systématiquement lieu sur les 170 ha du site

(1). fin avril et début juin sur l'ensemble du site et au delà

(2). principalement 23/05 et 6/06 ; données difficilement utilisables

(3). repérage de toutes les espèces présentes

(4). recherches spécifiques sur la fauvette pitchou et l'engoulevent d'Europe (quelques espèces sont cartographiées en plus)

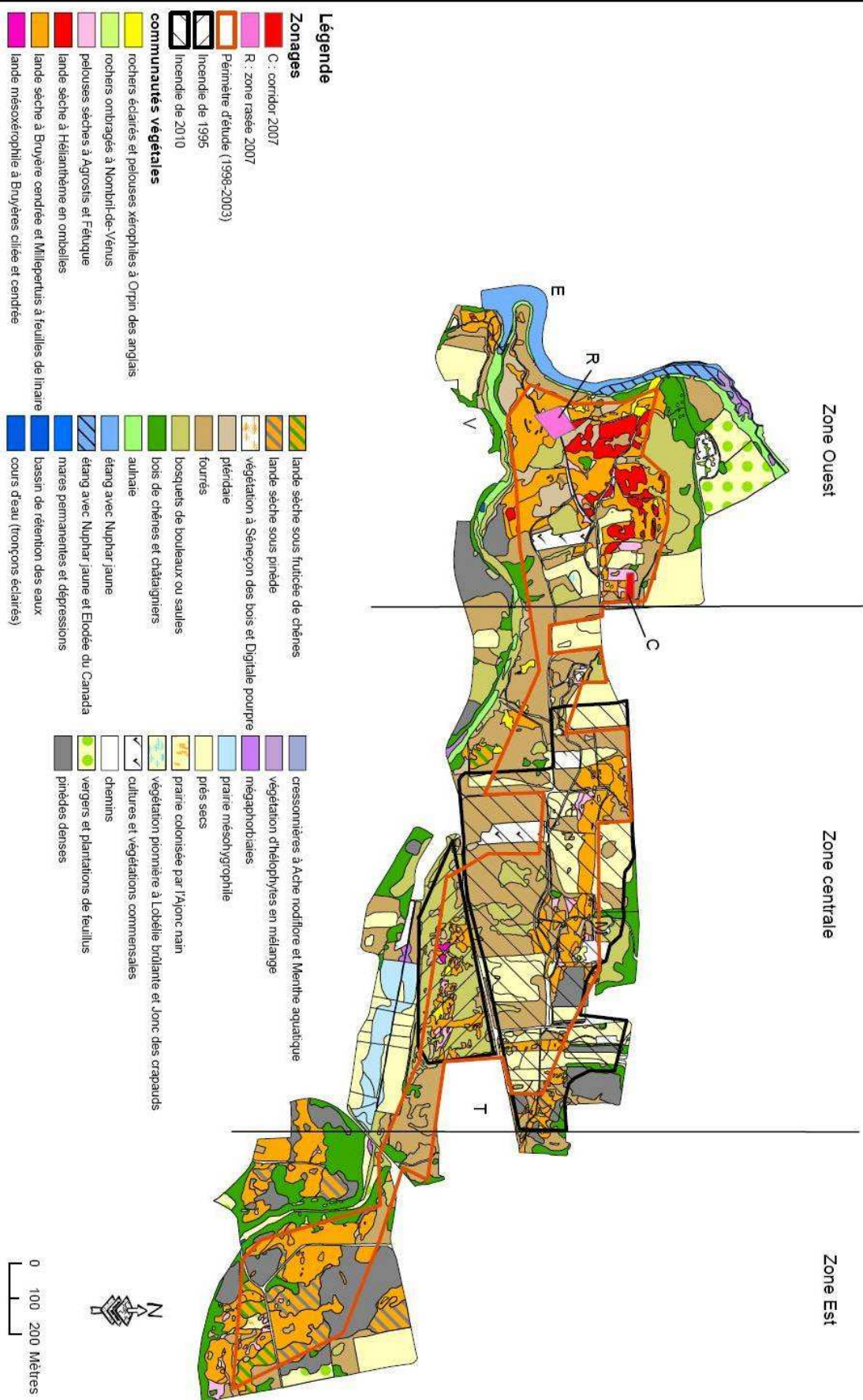
(5) certaines espèces (alouette lulu...)

(6). recherches spécifiques sur la fauvette pitchou (technique de la repasse) et l'engoulevent d'Europe (quelques espèces sont cartographiées en plus)

Le tableau 1 montre que les suivis des espèces autres que la fauvette pitchou et l'engoulevent d'Europe aux landes de Cojoux sont irréguliers (variation de la surface prospectée, du temps passé, de

l'orientation des recherches). Les discussions sur l'évolution des populations seront donc à manier avec précaution.

Les landes de Cojoux : points de repères utilisés dans le texte



carte 1 : cartographie de la végétation des landes de Cojoux et zones se référant au texte (Stéphan, 2007, modifié par Pelhate en 2010)

Légendes de la carte et des abréviations utilisées pour nommer les différents secteurs :

F = zone qui s'est fermée (bouleaux après incendie en 1995)

E = étang à l'ouest du site

C = corridor mis en place en 2007 (2000 m²)R = zone rasée en 2007 (6000 m²)

M = moulin

T = terrain de football

LES ESPECES

Pour l'ensemble des informations liées à
des localisations (ex : F, R, zone

ouest...) contenues dans le texte se
référer à la carte 1.

Fauvette pitchou (annexe I directive « oiseaux ») : les dernières informations*tableau 2 : évolution de la population de fauvette pitchou*

	1993	1995	1998	2003	2009
évaluation de la surface prospectée	>170ha	170 ha	100 ha	100ha	150 ha
nombre de couples	>10	17-22	11-14	16-20	17-19

Lors des dernières observations en 2003, 16 à 20 couples avaient été recensés. Morel (2010) retrouve pratiquement la même évaluation en 2009 en utilisant la méthode de la « repasse » du chant du mâle.

Les changements observés sont une disparition des couples de la zone F dont le milieu s'est totalement fermé, un nouveau couple dans la partie centrale (ouverture du paysage à l'est du moulin M) et deux nouveaux couples dans la partie ouest (R).

Des expérimentations sont tentées en 2007 :

Dans la zone R, quelques milliers de m² de boisements/ptéridaie sont coupés. Ils séparaient une vaste zone de lande favorable à la fauvette pitchou d'une petite zone de lande enclavée. L'idée était donc de reconnecter les deux zones. Dans un premier temps, la zone rasée repousse lentement puis les plantes arbustives font leur réapparition. Deux ans plus tard, les deux landes semblent reconnectées. En 2009, un couple de fauvette pitchou s'est installé dans la petite zone de lande, ainsi qu'un deuxième à la marge.

Dans le secteur C, une vaste zone de lande est transformée en prairie à la fin des années 1990. Elle sépare une grande zone de landes favorables à la fauvette pitchou d'une petite zone de lande moyenne où un couple avait niché en 1995.

L'idée a été de tenter de mettre un corridor en place : il a « suffi » pour cela de laisser la végétation pousser dans la prairie entre les deux landes sur une largeur de 5m. Malgré la repousse d'ajoncs qui forment une haie, deux ans plus tard, la zone C n'a pas été recolonisée. Visuellement, le milieu « type pitchou » (*conf.* Beaufils, 2010) n'a pas été « recréé ».

Engoulevent d'Europe (annexe I directive « oiseaux ») : la surprise de 2010 !

tableau 3 : nombre de mâles chanteurs d'engoulevent d'Europe

	1993	1995	1998	2003	2009	2010
évaluation de la surface prospectée	>170ha	170 ha	170 ha	170ha	170 ha	170 ha
mâles chanteurs	6	6	6	6-7	8	15

C'est la seule espèce (avec la huppe fasciée) où les 170 ha du site sont prospectés pour la repérer.

Avec 6-8 chanteurs de 1993 à 2009, les effectifs de l'espèce restaient très stables, ainsi que leur répartition spatiale.

Que s'est-t-il donc passé en 2010 ? Une opération concertée est organisée un soir de juin. Au retour des équipes, la constatation est très étonnante : 15 chanteurs sont entendus sur l'ensemble

des 170 ha du site, c'est-à-dire 2 fois plus que l'effectif trouvé les autres années. Cette augmentation touche tous les secteurs prospectés.

Aucune interprétation ne sera proposée pour le moment, les prochaines années permettront peut-être d'interpréter cette augmentation brutale : époque de recensement, conditions climatiques...ou encore cette vaste zone incendiée devenue attractive ?

Alouette lulu *Lulula arborea* (annexe I directive « oiseaux ») : « disparition » locale de l'espèce puis recolonisation

tableau 4 : évolution de la population d'alouette lulu

	1993	1995	1998	2003	2007	2009
évaluation de la surface prospectée	>170 ha	170 ha	100 ha	100 ha	100 ha	150 ha
effectif	8 chanteurs	4 couples	6 couples	0	0	2-3 chanteurs

Dans l'atlas des oiseaux nicheurs de France, Moreau (1994) indique que « notre seule alouette percheuse n'entre pas dans la forêt serrée, mais apprécie les prés bien abrités et les champs pauvres de lisière autant que les clairières dégradées par incendie ou abondance de lapins. Dans ce domaine,

un milieu favorable très temporaire lui est fourni par le mode récent de mise à nu du sol sur de grandes parcelles forestières en vue de plantation. ». C'est exactement le type de configuration observée aux landes de Cojoux après le premier incendie de 1989.

Des couples sont donc retrouvés entre 1993 et 1998, mais l'espèce a disparu du site en 2003.

Or les secteurs utilisés en 1998 se sont nettement fermés depuis. Le milieu actuel est composé de fourrés impénétrables assez hauts et ne lui convient guère. Pourtant, des zones favorables sont disponibles, notamment dans la partie centrale.

Malgré cela, l'alouette lulu ne sera retrouvée qu'en 2009 dans le secteur R

(*conf. f.pitchou*) qui lui est redevenue favorable en 2006 (éclaircissement d'une zone devenue boisée)... au moins temporairement.

De manière plus générale, Moreau (*op.cit.*) constate que « cette alouette est en effet connue notamment au nord de la Loire pour l'instabilité de ses nicheurs, qui peuvent désertir sans raison apparente des milieux qui lui sont favorables puis réapparaître quelques années plus tard ».

Tarier pâtre *Saxicola torquata* : une évolution au gré des modifications du milieu

tableau 5 : évolution de la population de tarier pâtre

	1993	1995	1998	2003	2009
évaluation de la surface prospectée	>170 ha	170 ha	100 ha	100 ha	150 ha
effectif	35 individus	19-22 couples	13-15 couples (15-18)	>12 couples	6-7 couples (probablement 10)

Le tarier pâtre apprécie les milieux ouverts. Il utilise, sur le site, les prairies cultivées des vallées et les différents types de landes. Ses milieux de prédilection comportent souvent de l'ajonc d'Europe et quelques arbustes ou poteaux qu'il utilise pour se poser et parader.

35 individus avaient été observés en 1993 mais il est difficile de fournir une estimation du nombre de couples cette année là (Le Lannic, *comm. pers.*).

Tout en restant prudent compte tenu des variations annuelles de la superficie

prospectée, les observations suggèrent qu'entre 1995 et 2009, la population de tarier pâtre a sans doute diminué de moitié. Les hypothèses pour expliquer cette baisse sont des modifications durables des habitats favorables à l'espèce ; dans un premier temps, les coupes rases de la végétation et le gyrobroyage entre 1996 et 1998 sur la zone centrale, puis, a contrario, une augmentation générale, autour du site, de la taille de la végétation et une fermeture des milieux y compris les prairies bordant le site au sud.

Tourterelle des bois *Streptopelia turtur* : une évolution plutôt positive depuis 1995

tableau 6 : nombre de mâles chanteurs de tourterelle des bois

	1993	1995	1998	2003	2009
évaluation de la surface prospectée	>170 ha	170 ha	170 ha	170 ha	150 ha
effectif	17	4	9-10	>12	16

En 1993 contrairement à 1995, les marges proches du site avaient sans doute été prises en compte pour obtenir ce chiffre important, mais cela n'explique pas totalement la diminution apparente considérable constatée dès 1995. Entre ces deux dates, les milieux n'ont que peu évolué. Cette diminution trouve probablement son explication quelques années plus tard lorsqu'on connaît les fortes diminutions que l'espèce connaît dans les années 1990 en France (Jiguet,

2010). Par la suite, de 1995 à 2009, les différents décomptes montrent une évolution positive peut-être liée à l'amélioration des conditions d'habitat (augmentation des zones de fourrés). En 2009, on retrouve le niveau de 1993. La localisation des chanteurs entre 2003 et 2009 est très similaire, ce qui suggère que les habitats favorables à l'espèce en 2003 le sont toujours en 2009 (Morel, 2010).

Rossignol philomèle *Luscinia megarhynchos* : une espèce qui a profité temporairement de conditions de milieu favorable

tableau 7 : nombre de mâles chanteurs de rossignol philomèle

	1993	1995	1998	2003	2007	2009
évaluation de la surface prospectée	>170 ha	170 ha	100 ha	100 ha	100 ha	150ha
effectif	3 ch	4 ch	1 ch	1 chant le 29/05	1 chant le 6/05	1 ch

En 1995, 4 chanteurs réguliers (mai-juin) étaient cantonnés à la vallée (V) dans sa partie basse (près de l'étang -E- à l'ouest). Le rossignol philomèle d'après Clavier (1994) « se fixe dans les milieux arbustifs, pouvant comporter des arbres

mais pas en trop grand nombre... ». La zone de son ancienne implantation, en bordure de rivière, est maintenant très boisée et cela a peut-être eu une incidence sur sa disparition. Il faut aussi rappeler que les landes de Cojoux se

situent en limite d'aire de répartition de l'espèce dans le nord-ouest de la France. De ce fait, d'autres facteurs liés à l'isolement et à la fragilité de ces petites populations ont pu jouer. A l'échelle régionale, on constate une

régression sur la frange occidentale entre 1980-1985 et 2004-2008 (Gélinaud, *comm. pers.*).

Les mâles chanteurs entendus de 2003 à 2009 sont des observations ponctuelles restées sans suite.

Huppe fasciée : sans doute régulière depuis 2000 autour du site

tableau 8 : effectif de huppe fasciée sur le site

	1993	1995	1998	2003	2007	2009
évaluation de la surface prospectée	>170 ha	170 ha	170 ha	170 ha	100 ha	150 ha
effectif	2 chanteurs	0	0	1 chanteur (hors site du C.G.)	1 couple présent	1-2 ch

Régulièrement observée sur le site ou à ses abords, la huppe fasciée fait partie des espèces rares, mais familières, du paysage des landes de Cojoux des années 2000. A part en 1995 et 1998, mais dans un contexte temporaire de très fort déclin, à cette période, en France (Jiguet, 2010), l'espèce est depuis régulièrement observée.

Ponctuellement observée sur le site, la huppe fasciée est une espèce annexe de l'avifaune du site de Cojoux, bénéficiant peut-être des conventions passées entre le Conseil Général et les exploitants agricoles pour l'application de pratiques culturales raisonnées.

CINQ PASSEREAUX DONT LES EFFECTIFS SONT SUPERIEURS A DIX COUPLES : TENDANCE MAJORITAIREMENT A LA BAISSSE

tableau 9 : suivi des effectifs de cinq espèces de passereaux

	1993	1995	1998	2003	2009
évaluation de la surface prospectée	>170 ha	170 ha	100 ha	100ha	150 ha
hypolaïs polyglotte	52	57	>30	>30	18
fauvette grisette	45	54	20-30	5-10	12
bruant jaune	37	45	>30	>30	24
linotte mélodieuse	58	27	?	?	10
pipit des arbres	6	2-3	0	2	17

Hypolaïs polyglotte

Évalué en 1995 à une soixantaine de cantonnements sur l'ensemble du site, les effectifs de cette espèce semblent ensuite stables, car les prospections de 1998 et 2003 ont concerné une zone plus restreinte mais depuis une diminution semble avoir eu lieu. Elle est très probablement liée à la fermeture du site.

Fauvette grisette *Sylvia communis*

Nous avons assisté à un effondrement de la population. La fermeture du milieu pourrait être un facteur prépondérant pour cette espèce d'espaces ouverts à strate herbacée et petits arbustes clairsemés. L'espèce semble stable entre 2003 et 2009.

Bruant jaune *Emberiza citrinella*

(classé quasi-menacé (UICN France *et al.*, 2008))

L'espèce semble en diminution nette en lien avec la fermeture du milieu. À l'instar de l'hypolaïs polyglotte, les prospections de 1998 et 2003 ont concerné une zone plus restreinte qu'en 1995 et 2009.

Linotte mélodieuse *Carduelis cannabina* (classé vulnérable (UICN France *et al.*, 2008))

La prospection concernant cette espèce, souvent semi-coloniale, n'a pas été poursuivie après 1995. Dans un contexte de très forte diminution en Europe (Burfield *et al.*, 2004) et en France (Jiguet, 2010), il semble donc qu'une forte diminution ait lieu entre 1995 et 2009, l'espèce semblant de plus

en plus difficile à trouver sur le site et les couples de plus en plus espacés.

Bien que le recensement de l'espèce n'ait pas été effectué en 1998 et 2003, il semble que les effectifs aient connu une forte diminution sur le site. Les contextes européen (Burfield *et al.*, 2004) et français (Jiguet, 2010) sont sur la même période très défavorables. Ceci expliquerait les difficultés rencontrées à inventorier cette espèce souvent semi-coloniale et dont les reproducteurs paraissent de plus en plus espacés sur leurs sites de nidification.

Pipit des arbres *Anthus trivialis*

Après une disparition apparente sur le site en 1998, sachant que certaines zones marginales n'ont pas été prospectées, le pipit des arbres est de nouveau observé en 2003. Lors de deux visites rapides en 2007, 7 chanteurs sont contactés puis 17 chanteurs territoriaux en 2009. Deux éléments peuvent avoir joué : un fort déclin des populations en France au milieu des années 1990 suivi d'une reprise depuis une dizaine d'années (Jiguet, 2010) et l'évolution récente du site par la création de connexions (haies, grands arbres) dans des zones ouvertes assimilables à des lisières, habitats favorables à l'espèce.

QUELQUES ESPECES A TRES PETITS EFFECTIFS

Le **torcol fourmilier *Jynx torquilla*** est contacté une fois en 1993 et à nouveau en 1995 mais il est uniquement de passage.

Un couple de **pipit farlouse** niche sur une crête rocheuse en 1993 et 1995 puis disparaît ensuite de ce site intérieur. Ceci s'inscrit dans un phénomène global en Bretagne où l'espèce déserte l'intérieur (sauf les monts d'Arrée (Maout, *comm.pers*)) et ne reste relativement fréquente que sur le littoral (GOB *et al.*, à paraître). Un couple est trouvé en avril 2009 dans la zone centrale, mais aucun indice de reproduction ne sera recueilli ensuite.



photo 1 : pipit farlouse (Hanvec - Finistère, décembre 2009). T. Quelenec

Le **bruant des roseaux** a niché en 1995 dans une lande haute à ajonc d'Europe avec une zone légèrement humide à proximité, ce qui ne correspond pas au milieu typique de l'espèce.

Les effectifs de **bruant zizi** *Emberiza cirlus* se maintenaient à un couple depuis plusieurs années et toujours approximativement au même endroit. Depuis le milieu des années 2000, il semble que 2 à 3 couples aient élu domicile aux abords des landes.

Locustelle tachetée *Locustella naevia*, **bouscarle de Cetti** *Cettia cetti* et **cisticole des joncs** *Cisticola jundicis* sont entendus au moins une fois sur l'ensemble des années d'étude. Ces trois espèces pourraient avoir niché dans le secteur, mais probablement pas directement sur la zone d'étude (sauf la discrète locustelle tachetée).

La **mésange huppée** *Parus cristatus* n'est observée nicheuse qu'en 2003 dans un bois de pin où elle n'avait pas été détectée auparavant. Des oiseaux sont revus régulièrement depuis.

ESPECE NON SUIVIE

Alouette des champs *Alauda arvensis*

Nous ne possédons malheureusement pas de suivis sur l'alouette des champs, mais il semble que l'on assiste à une baisse d'une vingtaine de couples en 1995 à moins de 10 actuellement.

Dans un contexte d'effondrement des effectifs de cette espèce en France (Jiguet, 2010) et en Europe (Burfield *et al.*, 2004), il serait intéressant de suivre précisément l'évolution de cette espèce sur le site.

BILAN SUR L'EVOLUTION DES ESPECES

Le tableau 10 récapitule de manière synthétique les tendances évolutives des différentes espèces étudiées.

tableau 10 : récapitulatif de l'évolution des principales espèces suivies

espèces stables	fauvette pitchou, engoulevent d'Europe
espèces subissant une baisse puis une hausse	huppe fasciée, pipit des arbres, tourterelle des bois
espèces en diminution	bruant jaune, linotte mélodieuse, tarier pâle, fauvette grisette, hypolaïs polyglotte, rossignol philomèle

LE SITE DE COJOUX ENTRE 1993 ET 2009 : VUE D'ENSEMBLE

Entre 1993 et 2009, qui a vu l'évolution des landes de Cojoux constate que le paysage très dégagé de 1993 sur la presque totalité du site (à part quelques boisements de pins sylvestres situés dans la partie est) a fait place, en 2009, à un paysage toujours dégagé le long des crêtes rocheuses (zones oranges de landes, Carte1), mais dont les parties les plus basses se font fermées. La végétation a repoussé très vite (pinèdes, chênaies, fourrés denses, boisements d'aulnes dans les vallées, boisements de bouleaux...).

La dynamique de la végétation implique que les espèces d'oiseaux de milieu plutôt bas et arbustif dispersé (linotte

mélodieuse, bruant jaune, tarier pâle, fauvette grisette) font place entre 1998 et 2009 à des espèces de milieu plus haut de type fourrés (tourterelle des bois), ou des espèces de milieux avec grands arbres et clairières (pipit des arbres). A terme, si rien n'est envisagé, il est probable que cette fermeture du milieu soit préjudiciable aux espèces spécifiques des landes comme la fauvette pitchou (Beaufils, 2010).

Rappelons que ce site est remarquable sur le plan naturel comme sur le plan historique. Et les « recommandations » faites par les naturalistes sont en totale adéquation avec ce que veulent les gestionnaires du site mégalithique (exceptionnel) c'est-à-dire un paysage ouvert.



photo 2 : paysage des landes de Cojoux (Saint-Just - Ille-et-Vilaine, septembre 2009). R. Morel

DES CHOIX DE GESTION A FAIRE

Si on laisse la végétation évoluer spontanément, le milieu se fermera totalement d'ici une vingtaine d'années - si l'on se réfère aux landes de Bocadève visibles à l'ouest du site -en atteignant son stade climacique local présent sur toutes les collines et dans les vallées aux alentours de Cojoux : la pinède de pin sylvestre sur les sommets, la chênaie sur les pentes et les aulnes/bouleaux dans les vallées. La diversité des espèces faunistiques et floristiques sur le site sera donc totalement modifiée et plutôt « banalisée », dans un département, l'Ille-et-Vilaine, où les landes sont rares.

A l'inverse, si un plan de gestion global est mis en place à long terme, consistant en des travaux de gestion de la végétation plus ou moins importants selon les zones, cette banalisation du site peut être stoppée et même inversée. Dans la partie lande basse et moyenne (suivant grossièrement les lignes de crêtes, zones en orange et rouge, Carte 1), les opérations à mettre en oeuvre sont plutôt assimilables à du « jardinage » : coupe précautionneuse çà et là des petits arbustes (arbres éventuellement et exportation de la matière) qui poussent et occasionnellement gyrobroyage (avec

exportation de la matière coupée) quand les surfaces d'arbres ou d'arbustes sont devenues trop vastes en superficie et trop denses.

Pour les parties qui sont en reboisement spontané autour du site, on atteint un tel degré de repousse d'arbustes et d'arbres qu'il paraît difficilement envisageable de ne pas commencer par mettre en oeuvre des interventions lourdes (coupes par exemple). Cependant une contrainte majeure s'ajoute, puisque le classement de ces secteurs en zones boisées nécessite l'obtention d'une autorisation de coupe. Il faut donc sans doute opérer par priorité. La zone F, par exemple, est un secteur qui fût extrêmement intéressant pour l'avifaune et la flore associée aux landes. Les expérimentations menées notamment dans la zone ouest (R) semblent extrêmement prometteuses. Elles montrent une réimplantation immédiate, après travaux, d'espèces patrimoniales intéressantes comme la fauvette pitchou ou l'alouette lulu.

Le nouvel incendie de 2009 dans la partie centrale va permettre de faire des observations (si un suivi strict est mis en place très rapidement) permettant notamment de suivre les implantations successives d'espèces associées aux milieux qui vont se succéder au fil du temps.

Les incendies : une constante à Cojoux depuis 1989 (avec la participation de E. Nogues du Conseil Général d'Ille-et-Vilaine)

En 1989, l'incendie touche presque tout le site, en 1995 seule la zone F brûle et en 2009, c'est la zone centrale. A chaque fois, de quelques hectares à quelques dizaines d'hectares sont détruits ! Le problème principal repose sur le type de repousse qui s'opère. Si l'incendie « court », notamment dans les zones de prairies et de landes basses ou rases, on peut espérer une repousse de « l'ancienne » végétation. En revanche, sur des zones de landes hautes à vieux ajoncs par exemple, l'incendie stagne, le sol brûle en profondeur et tout est transformé en cendre. Il n'y a pas de repousse rapide et dès la moindre pluie, le sol s'érode. En général, ce sont souvent les bouleaux et la fougère qui se réinstallent ensuite. La zone F est un bon exemple car brûlant en 1995, elle est totalement refermée 15 ans plus tard par les bouleaux.



photo 3 : les landes après l'incendie (Saint-Just - Ille-et-Vilaine, septembre 2009). R. Morel

CONCLUSION

Le site de Cojoux est intéressant à plus d'un titre :

- un site mégalithique exceptionnel ;

- une flore et une faune d'intérêt régional ;

- un paysage de lande très différent des paysages alentours (cultures intensives dans les vallées et boisements de pins sur les collines).

Le Conseil Général ayant acheté la plupart des terrains sur ce site et proposant à Bretagne Vivante (entre autres) de l'épauler dans la gestion du milieu naturel, il est donc assez facile d'y engager un certain nombre d'études de terrain permettant ensuite d'argumenter sur les intérêts de tel ou tel type de gestion. Pour cela, nous nous devons, avec rigueur, de mettre en place un protocole standardisé pérenne. Il serait dommage que le site se referme, y compris sur les pourtours, étant donné le nombre d'espèces originales qu'il renferme aussi bien botaniques, ornithologiques ou entomologiques.

REMERCIEMENTS

Tout particulièrement aux nombreux bénévoles de Bretagne Vivante (que je ne citerai pas nommément de peur d'en oublier) qui, depuis 1993, ont participé aux travaux de terrain et sans lesquels ces études seraient difficile à mettre en place.

Je remercie Pierre-Yves Pasco et Régis Morel, salariés de Bretagne Vivante qui travaillent sur le site depuis 2003, Jean François Le Bas responsable des sites sensibles au Conseil Général d'Ille-et-Vilaine et qui m'a régulièrement renseigné et aidé dans mes démarches ainsi que Sébastien Pelhate (Conseil Général) qui a réalisé la carte et Emmanuelle Nogues (chargée d'étude Espaces Naturel du CG 35) qui m'a permis d'accéder aux informations récentes sur la gestion du site.

BIBLIOGRAPHIE

Beaufils M., 1995. Landes de Cojoux : essai d'évaluation des populations aviennes *in Suivis ornithologiques réalisés sur des espaces naturels du département d'Ille-et-Vilaine*. S.E.P.N.B. pour le CG 35 : 44-61

Beaufils M., 1998. Réévaluation des effectifs pour les espèces aviennes sensibles des landes de Cojoux (Saint-Just) *in Suivis faunistiques sur les espaces naturels du département d'Ille-et-Vilaine*. Bretagne Vivante – SEPNB pour le CG35 : 21-27

Beaufils M., 2004. Réévaluation des effectifs de quelques espèces « patrimoniales » d'oiseaux des landes de Cojoux (Saint-Just) *in Suivis faunistiques sur les espaces naturels du département d'Ille-et-Vilaine en 2003*. Bretagne-Vivante - CG35 : 77-84

Beaufils M., 2010. La fauvette pitchou *Sylvia undata* dans les landes de Cojoux. Discussion sur sa répartition à l'est du massif armoricain. *Ar Vran* 20-1 : 12-32

Burfield I. & van Bommel F., 2004. *Birds in Europe. Population estimates, trends and conservation status*. Birdlife International, Conservation Series n° 12, Cambridge : 374p.

Choquené G.L., 1993. Suivi de la nidification en landes de Cojoux *in Quelques sites ornithologiques majeurs en Ille-et-Vilaine*. S.E.P.N.B. pour le CG 35 : 27-30

Clavier J.L., 1994. Le rossignol philomèle *Luscinia megarhynchos* in Yeatman-Berthelot D. & Jarry G. *Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France*. S.O.F., Paris : 502-503

GOB, GEOCA, LPO Loire-Atlantique & Bretagne Vivante (à paraître). *Atlas des oiseaux nicheurs de Bretagne*

Jiguet F., 2010. Les résultats nationaux du programme STOC de 1989 à 2009. www2.mnhn.fr/vigie-nature

Moreau G., 1994. L'alouette lulu *Lullula arborea* in Yeatman-Berthelot D. & Jarry G. *Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France*. S.O.F., Paris : 454-455

Morel R., 2010. Landes de Cojoux : réévaluation des effectifs de quelques

espèces patrimoniales d'oiseaux au printemps 2009 in *Suivis faunistiques sur les espaces naturels du département d'Ille-et-Vilaine en 2009*. Bretagne-Vivante - CG35 : 46-62

Stéphan A., 2007. *Etude phytosociologique et cartographie des habitats de végétation et des espèces végétales remarquables aux landes de Cojoux (Saint-Just/35)*. Conseil Général d'Ille-et-Vilaine. Service des espaces sensibles : 85p.

UICN France & MNHN, 2008. La liste rouge des oiseaux nicheurs de métropole. <http://www.uicn.fr/Liste-rouge-oiseaux-nicheurs.html> (visité en septembre 2010)

Matthieu Beaufiles
31 rue de Brest
35000 RENNES
